

Objet : ENQUETE PUBLIQUE à FOSSE « SUEZ Plateforme préparation des déchets à Haut CPI.

Tout d'abord, mon intervention dans cette enquête porte sur « l'empilement » des nuisances sur la zone Bel air à Fossé. Des perceptions olfactives perdurent depuis plusieurs années. Nos élus les connaissent mais ne trouvent pas de solution pour y remédier.

C'est la raison pour laquelle, en juin 2021, j'ai lancé une pétition contre l'implantation d'un méthaniseur dans cette zone. Cette pétition, sur 3 quartiers de Fossé les plus impactés par les nuisances (Beauregard, Val de Cisse et Vilaine) avait recueilli 90.98% (121/133 habitations) de soutien contre ce projet d'implantation (et non contre celui-ci). Nous n'avons pas eu gain de cause et la construction du méthaniseur est en cours et se terminera cette année.

Le trafic routier sur la D957 était en juin 2021 de 11 047 véhicules jour (dont un nombre important de poids lourds). Il faudra y ajouter les camions du Méthaniseur et du projet précité. Pour habiter à proximité et me promener dans la contre-allée de RD, je peux affirmer que le bruit est à la limite du supportable. De plus le passage piéton (scolaire et promeneur du GR) qui coupe la RD est pour le moins « risqué ».

Notre choix d'habiter dans un hameau aurait dû nous apporter une tranquillité loin des bruits d'une ville. Entre contrepartie nous faisons le choix d'être éloigner des commodités d'une ville (écoles, commerces). Cela n'a été pris en compte par nos élus, ils nous ont imposé dans la zone de Bel Air des activités qui produisent entre-autre les nuisances suivantes :

- Les odeurs de Val compost, Loir et Cher Enrobé, le futur méthaniseur.
- Et quand même SUEZ.
- L'usine « Sévésos » APPRO SERVICE et son Parc d'Activités « Euro Val de Loire ».
- Le trafic routier de plus en plus intense sur la RD957 et à Vilaine (Transport VIR).
- Sans oublier le terrain encore libre (pour combien de temps) dans la zone du « Bel Air ».

Nous habitons sur une zone à « Risques Majeurs » :

- Transport de marchandises dangereuses + Canalisation transport Gaz + Usine Sévésos =
- Si un accident sur de telles infrastructures engendrerait d'avoir des effets graves au bâti ou aux personnes. Il est impossible de l'écarter ou de le minimiser. Il est présent.

Notre rôle n'est-il pas de relater tout cela, nous y vivons, nous constatons la dégradation de notre cadre vie. Un peu d'histoire :

- A l'origine cette zone était uniquement agricole.
- Puis il y a eu une exploitation d'extraction de pierre avec la promesse faite aux riverains par tous les élus que cette zone redeviendrait une terre agricole.
- Promesse non tenue !
- Depuis s'empilent des activités qui s'apparentent à la concentration des poubelles du Blaisois.
- Depuis beaucoup de promesses, elles aussi non tenues, pour remédier aux nuisances qu'elles produisent et qui perdurent depuis la création de la zone EUROVIA.
- Depuis enfin, au regard de tout cela, nous déplorons malheureusement que nos élus n'ont aucune considération pour les riverains de la zone de Bel Air à FOSSE. En parole OUI, dans les faits NON.

Peut-on espérer qu'un jour nos élus, Communaux et d'Agglopolys, prendront en compte qu'il y a plusieurs centaines de personnes qui habitent ces quartiers !

- Lorsqu'il n'y a pas une véritable écoute, il n'y a pas de bonne décision !
- Une décision est bonne lorsque l'ensemble des impacts est pris en compte !
- De s'occuper que du bien fondé d'un projet n'est pas suffisant !

Dans la pétition de juin 2021, beaucoup de signataires m'avaient dit que celle-ci ne servait à rien. Au gré des promesses non tenues, les habitants sont désabusés. Il m'apparaît inutile d'aller les déranger une nouvelle fois.

Tout cela n'est-il pas la conséquence de :

- AGGLOPOLYS propose les activités polluantes (via Eurovia) sur la commune de FOSSE !
- La mairie dit OUI sans broncher !
- Donc AGGLOPOLYS peut continuer, il a trouvé un « bon client docile » !
- Les autres villes du Blaisois sont ravies (sauf peut-être celles riveraines de cette zone de Fossé) !

Pour finir et en résumé, partant de l'historique, « **Bravo à tous nos élus** » d'avoir transformé une zone dénommée « **Bel Air** » en une zone qu'ils doivent renommer « **Poubelle du Blaisois** » (c'est leur héritage), sans oublier que les riverains les plus proches (250m) habitent le lieudit « **Beauregard** » et aussi qu'une zone « **Natura 2000** » est accolée à l'ancienne zone « Bel Air ». En vue d'une vente, le secteur subit ce déclassement du cadre de vie et par conséquent sa valeur immobilière.

- Un chanteur avait écrit : « *Pourtant que la montagne est belle* »
- Je pleurerai en pensant : « *Avant elle était paisible ma campagne au bord de la Cisse avec son moulin* »

Ce dernier paragraphe est en moi. Une enquête publique est ouverte. J'y réponds.

M. BONNEL Didier
41330 FOSSE

N.B. : Un exemple de promesse non tenue (ou farfelue puisque infaisable) :

Extrait du compte rendu de la Réunion publique du projet MéthaBloisNord
mardi 9 novembre 2021 19h-23h à FOSSE

Prise de notes par Energie Partagée (Anne-Fleur KEROUEDAN)

...Sur Valcompost, Agglopolys et la commune font toujours pression pour trouver une solution à ces problèmes d'odeurs. Le problème c'est l'investissement que l'entreprise privée doit faire pour éviter que les matières stockées sur le site ne diffusent des mauvaises odeurs. L'installation de bâches pourraient potentiellement régler le problème mais cela est trop onéreux. L'ordre de grandeur de l'investissement est de 800 000 €...